
Procès-verbal de la réunion
tenue le 27 novembre 2018, à compter de 17 h 15
salle Champlain/Montcalm, Hôtel Travelodge Québec

Présences : 114
(Découvreurs : 51)
(Navigateurs : 63)

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Nomination de la présidence d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués tenue le 16 octobre 2018
5. Remplacement par intérim
6. Dossiers de la présidence
7. Avenir syndical
8. Dossiers secrétariat et trésorerie
9. Information
10. Autre sujet
11. Parole aux vice-présidences

1. **Mot de bienvenue**

Martin Hogue souhaite la bienvenue à toutes les déléguées et tous les délégués présents.

2. **Nomination de la présidence d'assemblée**

« QUE Sylvie Perreault agisse comme présidente d'assemblée pour la présente réunion. »

Proposeur : Martin Hogue
Appuyeur : Pierre-Yves Grenier

-Adoptée à majorité-

3. **Adoption de l'ordre du jour**

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé y incluant les ajouts suivants :

8. Comités et dossier
 - d) Comité d'élection
9. Information
 - b) Invitation fête de Noël
 - c) Invitation formation Modifications Projets éducatifs – Loi 105. »

Proposeur : Serge Bilodeau
Appuyeuse : Rachel Leblanc

-Adoptée à l'unanimité-

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 16 octobre 2018**

Sylvie Perreault mentionne qu'une coquille est à corriger à la page 4, première phrase : il faut remplacer le « à » par un « a ».

« QUE le procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués SEDR-CSQ tenue le 16 octobre 2018 soit adopté tel que rédigé. »

Proposeuse : Marylène Savoie
Appuyeuse : Ann Foucault

-Adoptée à l'unanimité-

5. **Remplacements par intérim**

**-Personne à la présidence du Syndicat
-Personne au secrétariat et à la trésorerie**

Suite à l'absence du président, Jocelyn Noël, et conformément aux statuts et règlements, il y a nécessité d'assurer l'intérim lorsqu'un membre du comité exécutif est absent pour plus de vingt (20) jours.

Le conseil d'administration, à sa réunion du 13 novembre, a donc désigné Martin Hogue, comme président par intérim.

Par le fait même, le conseil d'administration a donc dû procéder au remplacement de la personne au secrétariat et à la trésorerie.

Il est donc de la compétence du conseil des déléguées et délégués d'entériner tout remplacement au comité exécutif, et ce, conformément aux statuts et règlements.

« QUE le conseil des déléguées et délégués entérine la nomination de Martin Hogue pour remplacer la personne à la présidence du Syndicat à partir du 14 novembre 2018 jusqu'au retour de la personne à la présidence. »

Proposeuse : Maude Bilodeau
Appuyeuse : Sara-Madeleine Hotte

-Adoptée à majorité-

« QUE le conseil des déléguées et délégués entérine la nomination de Manon Castonguay pour remplacer la personne au secrétariat et

trésorerie du Syndicat à partir du 14 novembre 2018 jusqu'au retour de la personne au secrétariat et trésorerie. »

Proposeuse : Maude Bilodeau
Appuyeur : Eric Couture

-Adoptée à l'unanimité-

6. Dossiers de la présidence

a) Colloque FSE / Priorisation des inscriptions

Martin Hogue présente le Colloque professionnel et pédagogique FSE-CSQ qui aura lieu les 9 et 10 mai à Laval. La FSE profite de son 30^e anniversaire pour revalider avec ses membres les positions qu'elle défend. À ce sujet, deux cahiers de consultation seront à compléter en ligne par tous les membres d'ici le 1^{er} mars. D'autres cahiers suivront. Le guide d'instruction est déposé sur l'extranet du SEDR-CSQ : on y retrouve les codes d'accès pour chaque cahier. Martin Hogue apporte des précisions techniques sur le colloque. Trente-quatre membres du SEDR-CSQ sont autorisés à y participer selon un ordre de priorisation établi. Tous les frais sont assumés par le syndicat pour les membres. (Annexes I, II et III)

« QUE le conseil des déléguées et délégués entérine les critères suivants pour la nomination de la délégation, composée de 34 membres, au Colloque de la FSE des 9 (en soirée) et 10 mai 2019 :

1. Membres du comité exécutif
2. Membres du conseil d'administration
3. Membres des comités conventionnés, sauf SST
4. Déléguées ou délégués
5. Membres

et que mandat soit donné au conseil d'administration de combler la délégation. »

Proposeuse : Maryse Lagueux
Appuyeuse : Lucie Desrochers

-Adoptée à l'unanimité-

b) Retour consultations sectorielle et intersectorielle

Martin Hogue présente à l'écran un tableau compilant les résultats de consultations intersectorielle et sectorielle. Ce tableau se trouve aussi dans l'extranet. Pour la négociation intersectorielle, 63,77 % des membres répondants sont favorables ou totalement favorables à la participation au Front commun. Pour la négociation sectorielle, 96,54 % des membres répondants souhaitent que les constats énoncés soient les priorités : lourdeur et complexification de la tâche, précarité et entrée dans la profession, conditions salariales. (Annexe IV)

7. Dossiers secrétariat et trésorerie

a) **Prévisions budgétaires 2018-2019**

Manon Castonguay prend une petite minute pour se présenter, mais laisse la parole à Martin Hogue pour la présentation des prévisions budgétaires 2018-2019. Il parcourt le document en s'arrêtant sur certains postes plus importants. (Annexe V)

- **4100 Cotisations** : Martin Hogue précise qu'un congé partiel sera proposé au point suivant de l'ordre du jour (1,6 % à 1, 5% pour les 13 dernières périodes de paie).
- **4400 Fonds de solidarité FTQ** : il rappelle que trois membres du comité exécutif font le tour des écoles bénévolement à ce sujet.
- **4500 Efficom (publicité)** : la production de l'agenda implique un montant de 10 000 \$ dans les revenus (commandites/publicités), mais aussi dans les dépenses (coût de production).
- **5160/5161 Frais juridiques** : un plus grand montant est budgété en fonction des audiences à venir et des sommes dues par un membre.
- **5210 à 5280 Comités** : Une marge de manœuvre est laissée pour les comités.
- **5430 Conseil des déléguées et délégués** : Martin Hogue explique que ce montant comprend principalement les dépenses liées aux traiteurs, aux locations de salles, aux remboursements du kilométrage et aux frais de gardiennage. Les libérations ne font pas partie de ce poste.
- **5540 Sessions et colloques** : un montant de 20 000 \$ est ajouté en raison du colloque de la FSE.
- **5550 Action/Mobilisation** : un montant plus élevé que l'an dernier est prévu en raison des négociations à venir.
- **5770 Entretien des locaux** : comme beaucoup de travaux ont été faits dans les derniers mois, moins d'investissements sont prévus pour cette année.
- **5811 Libérations syndicales (Allocation CD)** : le montant alloué est plus grand vu l'augmentation du nombre de délégués et le nombre de rencontres prévues.

Le projet est déficitaire pour cette année (-56 145,68 \$), mais le SEDR-CSQ est en surplus budgétaire depuis deux ans.

« QUE le conseil des déléguées et délégués adopte le projet de prévisions budgétaires 2018-2019 tel que présenté. »

Proposeuse : Roselyne Roy
Appuyeuse : Michelle Rochefort

-Adoptée à l'unanimité-

b) **Complément aux prévisions budgétaires**

Martin Hogue présente le document en titre. Quatre recommandations sont traitées. Au sujet de l'allocation versée aux membres du conseil d'administration, le montant est

différent de l'an dernier en raison de l'ajustement annuel. Un virement interfonds de 10 000\$ sera fait au fonds de réserve pour le Congrès CSQ de 2021. Les deux autres recommandations concernent la formation d'un comité d'étude et le congé partiel de cotisation expliqué précédemment. (Annexe VI)

« QUE le conseil des déléguées et délégués adopte le Complément aux prévisions budgétaires 2018-2019 traitant de :

- la Compensation liée à la présence aux réunions du conseil des déléguées et délégués et aux formations en lien avec la fonction de déléguée ou délégué en 2018-2019
- l'Allocation versée aux membres du conseil d'administration tel que présenté. »

Proposeur : Serge Bilodeau

Appuyeur : Michel Magnan

-Adoptée à majorité-

« QUE le conseil des déléguées et délégués autorise un virement interfonds de 10 000 \$ du FGA au fonds de réserve pour le Congrès CSQ de 2021. »

Proposeur: Michel Magnan

Appuyeuse : Céline Lavoie

-Adoptée à l'unanimité-

« QUE le conseil des déléguées et délégués recommande au comité exécutif de constituer un comité d'étude afin de procéder à une analyse des besoins et des ressources financières du SEDR-CSQ. »

Proposeuse: Ruth Betty

Appuyeur : David Baillargeon

-Adoptée à majorité-

« QUE le conseil des déléguées et délégués autorise l'octroi d'un congé partiel du taux de cotisation syndicale à 1,5 % au lieu de 1,6 % pour les 13 dernières périodes de paie de l'année 2018-2019. »

Proposeuse: Ann Foucalt

Appuyeuse : Sandra Vachon Roseberry

-Adoptée à majorité-

8. Comités et dossier

a) **EAV-Sociopolitique**

David Baillargeon invite les délégués à aller consulter la page Facebook du SEDR-CSQ afin d'y lire les informations sur un marathon d'écriture lié à Amnistie internationale.

b) **Jeunes**

Aucun point traité.

c) **Dossier Diversité humaine**

Aucun point traité.

d) **Comité d'élection**

Sandra Vachon Roseberry explique aux déléguées et délégués que le comité d'élection poursuit ses tests pour s'assurer que la procédure pour le vote électronique soit fonctionnelle. Pour ce faire, les membres auront éventuellement à compléter un Google Formulaire dans lequel ils devront inscrire leur courriel personnel : ils pourront ainsi recevoir un code pour voter.

9. **Information**

a) **Accroche-portes *Stop ça n'entre plus***

Martin Hogue précise que les déléguées et délégués ont, dans leur enveloppe, un accroche-portes pour chaque enseignant de leur école. Il invite les membres à les placer dans leur école.

b) **Invitation fête de Noël**

Martin Hogue invite tous les déléguées et délégués à compléter le formulaire d'inscription pour la fête de Noël du 18 décembre 2018. Il précise que les employées et employés du bureau sont aussi invités. (Annexe VII)

c) **Invitation Changements aux projets éducatifs – Loi 105**

En raison du moment de l'année (novembre), peu de membres se sont inscrits à la formation du 26 novembre sur le sujet en titre, ce qui a obligé son annulation. Le SEDR-CSQ fait donc une deuxième tentative de formation sur la loi 105. Elle aura lieu le 10 décembre en après-midi pour les membres des secteurs Éducation des adultes et Formation professionnelle, et en soirée pour les membres du secteur Jeunes. (Annexe VIII)

10. **Autre sujet**

Il n'y a aucun sujet.

11. **Parole aux vice-présidences**

Aucun sujet traité.

Levée de l'assemblée à : 18 h 22.

MARTIN HOGUE,
président par intérim

MANON CASTONGUAY
secrétaire-trésorière par intérim